

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 4 mars 22

Après avoir attendu quelques minutes l'arrivée d'éventuels retardataires, le président ouvre la séance à 10H10.

Il rappelle que la dernière A.G a mis en place un nouveau Bureau le 08/10/2021, qui est en activité depuis cette date.

- 1) A la demande de ce Bureau, un rendez-vous a eu lieu avec M. Gagliolo, Maire-Adjoint de Nice, Délégué à l'Education, au Livre, à la Lutte contre l'Illettrisme et à l'Identité Niçoise.

Cette rencontre a eu lieu en visioconférence le 19/01/2022.

M.Gagliolo s'est montré très ouvert à nos fonctions et intéressé par nos deux concours : Ecoles Fleuries et Se construire Citoyen. Une documentation lui a été envoyée.

Il nous a indiqué que la Mairie avait un programme de « verdissement » des écoles en cours (500 000€/an) pour 80 écoles en fin de mandat. Des jardins potagers devraient aussi être développés (Exemple des écoles Baumettes1 et Pagnol où l'inauguration devrait avoir lieu prochainement.

Par ailleurs, la Mairie propose un catalogue d'actions citoyennes aux différentes classes avec l'aide des services municipaux (découverte de la Mairie, de services municipaux, etc...).

M.Gagliolo admet que la pandémie a causé des difficultés à ses services dans les écoles, dûes à des absences pour maladie des personnels : des entreprises privées ont été sollicitées pour l'entretien de certaines écoles, des repas froids ont dû parfois être servis, dans une quarantaine d'écoles 3 services ont été organisés au déjeuner.

La Mairie a fait installer des capteurs de CO2 dans les réfectoires. Elle a remis des masques aux agents.

Des auto-tests sont disponibles à destination des familles, aux Centres de Vaccination. Les parents en ont été informés par courrier.

Par ailleurs M. Gagliolo rencontre les IEN une fois par trimestre.

Lors de la discussion de ce rapport, le problème de la chaleur dans certaines est soulevé par des DDEN. Cette chaleur au début de l'été peut être pénible pour élèves et enseignants, surtout dans les bâtiments situés en milieu urbanisé.

- 2) Le maire-Adjoint a aussi évoqué La Caisse des Ecoles dont le programme est tourné vers une modernisation des ouvrages des BCD,
une offre de dictionnaires pour les élèves de CM2 en REP+,
vers le soutien aux programmes de Réussite Educative.

Nous sommes représentés à la Caisse des Ecoles par Jean Moreau et Dominique Save-Guyot.

Nous conservons cette représentation.

Une question est posée pour savoir si la Caisse des Ecoles a été réunie depuis cette date.

La question sera posée à J.Moreau.

Il existe aussi en Mairie une Commission des Menus .Il serait bon d'y assister.L'assemblée en est d'accord. Dominique Save-Guyot est candidate. Le président transmettra au service de M.Gagliolo.

Par ailleurs nous ne sommes plus informés des visites des Commission de Sécurité dans les écoles, du fait que notre représentante a démissionné. Après une demande à l'assemblée, Gérald Clément est candidat. Le président transmettra aussi cette candidature.

Le Président s'interroge sur la situation à La Trinité.

Marie-Thérèse Rebat indique que les élus semblent un peu débordés par toutes les tâches. Ce qui se faisait simplement auparavant pour les Menus et les Commissions de Sécurité ne paraît plus possible aujourd'hui. C'est dommage et méritera réflexion ultérieure.

3) Hervé Dupont fait le bilan financier de l'Association.

Il signale que le changement de trésorier a posé un problème au niveau de la banque .En conséquence, il n'a pas réussi à verser au département la part qui lui revient.

Un rendez-vous prévu mardi 08/03/2022 devrait permettre de régler ce souci bancaire.

Au 31/12/2020 : le solde créditeur était 343,50 E

Au 31/12/20210 : le solde créditeur est 433.50 E

Le mouvements financiers ne concernent que les adhésions et les reversements des sommes au département.

Cotisations : 16 collègues (dont 2 démissionnaires) ont réglé la cotisation 2021, soit :

$36 * 16 = 576$ E

Nous avons (le trésorier précédent) reversé 14 parts à l'UD DDEN 06, soit :

$34 * 14 = 476$ E

Il reste deux chèques à envoyer, le retard étant dû au problème bancaire signalé).

Le solde créditeur devrait être : $433.50 - 68 = 365.50$ E

Des membres de l'assemblée se demandent si il ne faut pas majorer la cotisation de 2^E du fait que la location de la salle est désormais payante.

Après discussion, l'assemblée décide de ne rien changer pour le moment.

Pour 2022, la cotisation reste donc 36^E.

Les chèques sont à adresser à : Hervé Dupont

32 avenue Bellevue 06100 NICE

Ils sont à mettre à l'ordre de A.L DDEN de Nice

- 4) Le président du C.A départemental a fait parvenir un appel à candidatures. Celles-ci seront validées lors de L'A.G départementale le 02/04/2022 à Cannes.

Les candidats sont : pour 1 an Gérald Clément

Alberto Bendelac

Jean-Marie Lasoret

Dominique Save-Guyot reste membre du C.A jusqu'en 2024

- 5) Les membres présents reçoivent leur carte avec le timbre 2022

Des brochures sont mises en circulation.

Le président signale que quelques DDEN n'ont pas envoyé leur rapport de visite annuel.

Les raisons sont sans doute diverses. Par exemple, certains IEN n'ont pas fait suivre les affectations dans les écoles, peut-être débordés à la rentrée par les problèmes liés au Covid, notamment. On cite le cas de l'un d'entre eux qui ne souhaite plus s'y impliquer.

Le président rappelle qu'il peut intervenir pour faciliter l'accueil des DDEN dans les écoles, dès lors que l'Inspecteur d'Académie a validé l'affectation.

L'arrivée impromptue de l'appariteur pour fermer la salle clôture la séance à 12 Heures.

La prochaine réunion est fixée au 10 juin 2022, à 10 H.

